

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-BRIEUC, LE 21 MAI 2024

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENNES ET COLLÉGIENS

LA PREMIÈRE SESSION MET A L'HONNEUR LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DES COURS PORTÉ PAR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DES CORDELIERS A DINAN

Les classes participantes au Conseil départemental des collégiennes et collégiens étaient réunies, ce mardi 22 mai au sein de l'hémicycle René-Pleven afin de présenter leur projet. A l'issue de cette première session plénière, présidée par Christian Coail, président du Département, un jury composé notamment des élèves représentant les différentes classes, ont choisi de délibérer en faveur du projet imaginé par la classe de 5^e du collège des Cordeliers à Dinan. Ce dernier sera présenté à l'ensemble des élus de l'Assemblée départementale le 24 juin prochain, lors de la session d'été.

Mis en place pour la première fois à la rentrée 2023-2024, le Conseil départemental des collégiennes et collégiens entre dans sa phase finale.

Les 32 élèves chargés de représenter les huit classes engagées dans le dispositif étaient réunis ce jour lors d'une session exceptionnelle placée sous la présidence de Christian Coail. Elles et ils ont pu défendre leurs propositions devant un hémicycle où siégeaient pour l'occasion l'ensemble des membres du Conseil départemental des collégiennes et collégiens (élèves représentant les classes, Président du Département, élus départementaux concernés, direction académique, direction diocésaine, Diwan). La séance était également retransmise en visio-conférence au sein des établissements participants.

Les classes avaient pour cette première édition travaillé sur le thème « Bien vivre dans le Département des Côtes d'Armor à l'horizon 2050 » et les échanges furent particulièrement riches.

« L'apprentissage de la citoyenneté revêt à nos yeux une dimension cruciale. Ce premier Conseil des collégiennes et collégiens est l'un des actes forts de notre mandat et de notre plan en faveur de la démocratie. Cette opération a permis de sensibiliser les élèves des collèges publics et privés à la démocratie tout en leur permettant de découvrir les politiques menées par la collectivité et ainsi être acteurs et actrices de la vie locale. La richesse des propositions, des débats et des échanges s'avère réjouissante. », a indiqué Christian Coail.

A l'issue de la session, un suffrage a permis de sélectionner l'un des projets*. Il s'agit de **la végétalisation des cours de collèges**. L'assemblée départementale réunie en session d'été le lundi 24 juin prochain, devra désormais se prononcer sur les propositions des élèves du collège Les Cordeliers de Dinan.



UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE CONSTRUIT AUTOUR DE PROJETS

8 établissements (4 publics et 4 privés) se sont portés candidats pour qu'une de leur classe (niveau 5^e ou 4^e) puisse intégrer le premier Conseil costarmoricain des collégiennes et collégiens en s'engageant à élaborer un projet sur le thème proposé. Chaque classe est représentée par 4 élèves, 2 filles et 2 garçons, élus par leurs camarades. Avec l'appui d'une mallette pédagogique composée de ressources documentaires hébergée sur le site internet du Conseil départemental, les élèves ont travaillé en classe accompagnés de leurs enseignantes et enseignants.

Pour leur permettre de mieux connaître le Département et comprendre les principes du Conseil départemental des collégiennes et collégiens, une série de rencontres a été organisée à l'Hôtel du Département du 13 au 20 février. Chaque classe a été conviée pour une visite de l'hémicycle René-Pleven, une présentation de la collectivité par le binôme élu du canton et une visite du bureau du Président du Département. Cet accueil privilégié a également permis aux élèves de poser des questions sur leur rôle de citoyen, le rôle des élues/élus et le processus démocratique.

RAPPEL DU CALENDRIER

- **Octobre 2023** : dépôt et sélection des projets dans le cadre de l'appel à projets « Conseil départemental des collégiennes et collégiens », sur la base du volontariat.
- **Février 2024** : Visite du Conseil départemental par les classes participantes et élection des 4 représentants filles et garçons de la classe.
- **15 mars 2024** : dépôt du projet final sous forme de délibération et de rapport, accompagnés d'une vidéo de présentation du projet par les élèves.
- **Fin mars 2024** : présélection de 4 projets par un jury composé d'élus et de représentants de l'Éducation nationale, de la Direction diocésaine et du réseau Diwan.
- **Avril – mai 2024** : élection d'un des 4 projets par chaque collégienne et collégien au sein de sa classe.
- **21 mai 2024** : session exceptionnelle au cours de laquelle les représentants des huit classes participantes présentent leur projet. Un jury composé par les 32 élèves représentant les huit classes engagés (4 par classe), les élus du Département concernés ainsi que les partenaires associés (Éducation nationale, Direction diocésaine, Diwan) élit le projet lauréat.
- **24 juin 2024** : le projet sélectionné sera soumis au vote de l'assemblée départementale.

LES ÉTABLISSEMENTS

4 projets ont été pré-sélectionnés le 28 mars par un premier jury :

- Collège privé les Cordeliers de Dinan (5^e) – Végétaliser les cours des collège
- Collège privé Saint-Joseph Bossuet de Lannion (5^e) – La sensibilisation aux écrans
- Collège public Paul Le Flem de Pleumeur-Bodou (4^e) – Eco pâturage et accueil d'animaux
- Collège public Charles de Gaulle d'Hillion (4^e) – Mise en valeur du petit train Harel de la Noé

Les 4 autres établissements engagés :

- Collège privé St Anne St Joachim Evran (5^e) - Réalisation d'un abri à vélo
- Collège privé Sacré Coeur Lamballe-Armor (4^e) – Agir contre l'inégalité filles/garçons dans la cour de récréation
- Collège public Chombart de Lauwe Paimpol (4^e) - Dessalement et production de sel de mer
- Collège public Jean Jaurès Saint-Nicolas du Pélem (4^e) - Réalisation d'un local à vélos et d'une piste d'accès au collège



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83